

La Lettre des HCC

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES : TOUS AUX URNES LE 20 OCTOBRE



La date des élections pour le renouvellement des Commissions Administratives Paritaires (CAP) Locales et Départementales et du Comité Technique d'Établissement (CTE) est fixée au : **Judi 20 octobre 2011**.

La liste des électeurs pour chacun de ces trois scrutins a été affichée le 19 août 2011 :

- A l'**Hôpital Pasteur** : au Pôle de Gestion des Relations Sociales, de la Formation et Ecoles (bâtiment 29 – 1er étage, en face du bureau 102) ;
- au **CPA** : dans le couloir qui relie les Iris aux Lilas ;
- au **PARC** : dans le couloir d'accès aux vestiaires du personnel (sous-sol).

Ces listes ont été présentées par collèges pour le CTE et commissions pour les CAP, au sein desquelles les agents sont classés par ordre alphabétique (sauf pour les CAP, les agents en congé parental, en congé de présence parentale et en détachement, qui sont recensés sur une liste séparée).

Les électeurs ont pu vérifier leur inscription et, le cas échéant, présenter leur demande d'inscription ou de radiation **jusqu'au 29 août 2011** au plus tard, au Pôle de Gestion des Relations Sociales, de la Formation et Ecoles – Hôpital Pasteur – Bureau 102.

Il est rappelé que sont **électeurs** :

1. Pour les **Commissions Paritaires** (CAPL et CAPD), les agents titulaires :
 - en position d'activité (y compris notamment ceux en congés maladie, longue maladie, longue durée, maternité, accident du travail, formation, congés annuels ...) ;
 - en congé parental et congé de présence parentale ;
 - mis à disposition ;
 - en détachement.

2. Pour le **Comité Technique d'Établissement** (CTE), les agents (fonctionnaires titulaires et stagiaires, agents contractuels de droit public et de droit privé) :

- en position d'activité (y compris notamment ceux en congés maladie, longue maladie, longue durée, maternité, accident du travail, formation, congés annuels ...) ;
- mis à disposition ;
- en détachement aux Hôpitaux Civils de Colmar.

Les agents appelés à voter recevront à leur domicile les documents électoraux, par voie postale aux environs du 10 octobre. Il vous appartient de **signaler tout changement d'adresse** au Pôle de Gestion des Relations Sociales afin de permettre une distribution fiable du courrier.

Le Comité Technique d'Établissement est constitué par élections en 3 collèges :

- **Collège des agents de catégorie A**
Exemples : ingénieurs ; cadres de santé, sages-femmes, infirmiers en soins généraux et spécialisés ; attachés d'administration hospitalière ;
- **Collège des agents de catégorie B**
Exemples : techniciens supérieurs hospitaliers ; infirmiers de catégorie B, médico-techniques, sociaux, secrétaires médicales ;
- **Collège des agents de catégorie C**
Exemples : personnels ouvriers ; aides-soignants, agents des services hospitaliers et adjoints administratifs.

Les Commissions Paritaires (locales et départementales) sont au nombre de 9 (cf infographie ci-dessous).

L'année 2011 est pour les établissements de santé une **année électorale**, puisqu'en novembre suivront les élections pour le renouvellement des membres de la Commission Médicale d'Établissement.



La lettre des HCC. Journal produit et édité par la Direction des HCC et destiné aux agents hospitaliers. Responsable de la rédaction : Mlle FIAT (4000 exemplaires)

CAP **1**
Personnels d'encadrement techniques ; (Ingénieurs)

CAP **3**
Personnels d'encadrement administratif

CAP **5**
Personnels des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux (personnels infirmiers de catégorie B, personnels médico-techniques...)

CAP **6**
Personnels d'encadrement administratif et des assistants médico-administratifs (secrétaires médicales, adjoints des cadres hospitaliers)

CAP **2**
Personnels de catégorie A des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux (cadres infirmiers, psychologues, sages femmes, infirmiers)

CAP **4**
Personnels d'encadrement technique et ouvrier

CAP **7**
Personnels techniques, ouvriers, conducteurs ambulanciers et personnels d'entretien et de salubrité ;

CAP **8**
Personnels des services de soins, des services médico-techniques et des services sociaux (aides-soignants et agents des services hospitaliers...)

CAP **9**
Personnels administratifs



EXERCICE INCENDIE SUR LE SITE DE PASTEUR (M. NETO)

Samedi 11 juin a eu lieu un **exercice incendie sur le site Pasteur des HCC** (bâtiment 75), au sein du service d'hospitalisation de jour de traumatologie.

Cet exercice, coordonné par le SDIS et les services des HCC, a **mobilisé 25 volontaires au sein de notre établissement** (Chef de service, Cadres, Infirmières, Aides soignantes, Services techniques, SAU...) et **4 centres de secours** mettant en œuvre plus de 10 véhicules de secours.

Très riche en enseignements, cette simulation de sinistre a permis d'une part de **confirmer les bonnes pratiques** déjà en place au sein de notre établissement et d'autre part de mettre en évidence les **points restant à améliorer dans le cadre du schéma d'organisation incendie du site Pasteur**.

LE BLOC ORL ÉQUIPÉ D'UNE CAMÉRA NUMÉRIQUE HAUTE DÉFINITION (DR KENNEL, M. DIEHL)

La **caméra grand angle** intégrée à la lampe scalytique dispose d'un zoom motorisé. Elle permet la visualisation **d'opérations à ciel ouvert**.

Ce dispositif vidéo composé d'une caméra sur bras articulé avec écran mural intéresse les **interventions chirurgicales cervicales telles la cancérologie ORL, la pathologie de la glande parotidienne, de la thyroïde, la chirurgie de la face** qui intègre toutes les techniques de reconstruction par les nombreux lambeaux locaux, régionaux voire ceux dits "libres" et micro-anastomosés.

Le suivi du déroulement de l'opération chirurgicale par les anesthésistes et le personnel paramédical permet d'**anticiper les différentes étapes de l'opération et de réduire ainsi le temps d'intervention** des actes chirurgicaux pour le confort des patients.

Ce suivi incite également les étudiants de toute formation médicale et paramédicale à assister, comprendre et apprendre la **maîtrise des gestes chirurgicaux dans le respect de la sécurité** telle qu'elle est enseignée.



UN «FACE LIFTING» RÉUSSI POUR LA LOGE D'ACCUEIL (S. PEPE, L. CHAMEROY, P. GRABENSTAETTER)

Les travaux de rénovation de la loge d'accueil ont pour objectifs :

- De satisfaire aux nouvelles **réglementations** d'accessibilité,
- De **moderniser** la loge accueil afin d'offrir aux publics et aux agents un espace contemporain plus accueillant, plus ergonomique et plus fonctionnel,
- D'améliorer la **sécurité** de l'établissement.

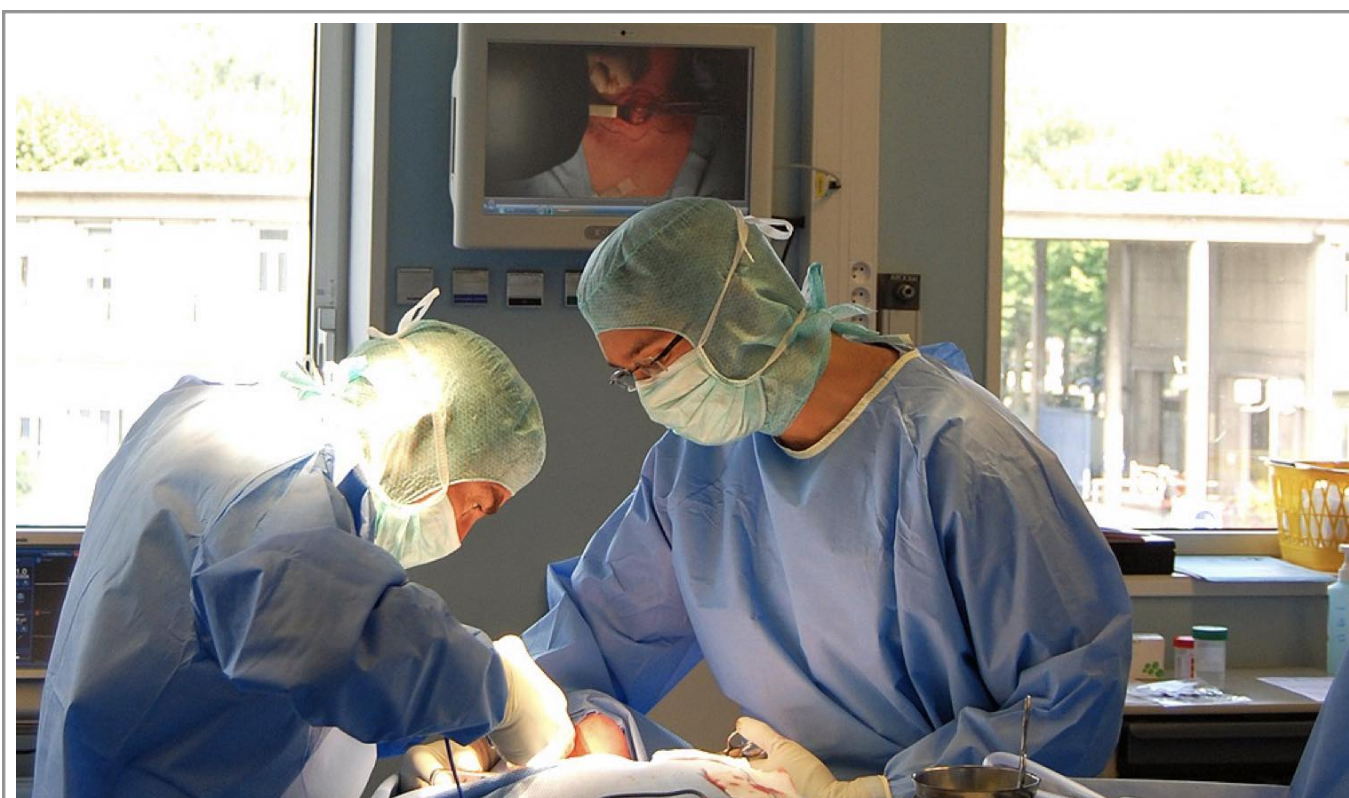
Une **rampe d'accès** a été modelée pour permettre l'accessibilité de notre hôpital aux personnes à mobilité réduite en toute sécurité.

Un soin tout particulier a été apporté sur le choix des **matériaux durables et à l'ergonomie de travail** des agents d'accueil ; ainsi la banque d'accueil offre aux personnels et aux visiteurs un espace d'échange d'informations adapté à chaque situation.

Toutes les alarmes et les informations techniques de vidéosurveillance sont regroupées sur la banque d'accueil pour permettre une **réactivité optimale en cas de sinistre**.

Enfin et à cette occasion, l'ensemble des agents d'accueil revêtiront désormais de nouvelles **tenues** avec le port d'un **badge** facilitant leur identification auprès du public.

Nous espérons que ce «face lifting» va contribuer à encore mieux accueillir et orienter nos très nombreux visiteurs.

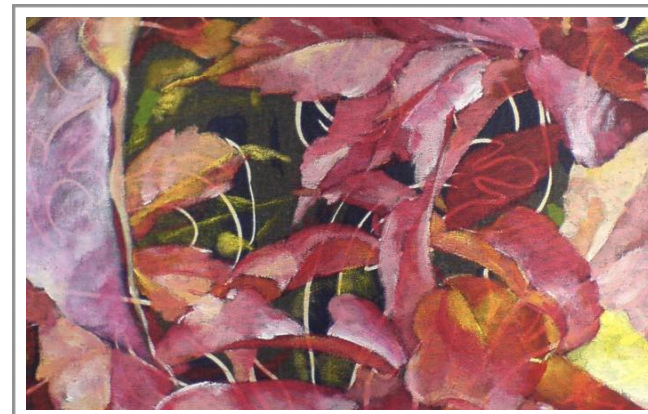


RENCONTRES AUTOUR DE L'ETHIQUE ET DE L'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉES PAR LES AUMÔNERIES DES HCC

En 2011/12, nous vous proposons quatre rencontres autour du thème : **Problèmes éthiques de la maîtrise des débuts de la vie**. Tout ce qui est possible est-il souhaitable ?

Notre premier invité sera Emmanuel **HIRSCH**, le jeudi 27 octobre 2011 de 20h à 22h à l'IFSI de Colmar : **LES FONDEMENTS DE LA BIOETHIQUE**

BRIGITTE BEGUINOT EXPOSE EN OCTOBRE EN RADIOTHERAPIE



KAZEM REZVANIAN EXPOSE EN OCTOBRE EN MEDECINE PHYSIQUE

